

PROGRAMME INTITUTS ET INITIATIVES
Appel à projet – campagne 2021
Proposition de projet de recherche doctoral (PRD)
IGenre - Initiative Genre

Intitulé du projet de recherche doctoral (PRD): Genre, intersectionnalité et handicap

Directeur.rice de thèse porteur.euse du projet (titulaire d'une HDR) :

NOM : **COLLET** Prénom : **Beate**
Titre : Maître de Conférences des Universités ou
HDR
e-mail : Beate.Collet@sorbonne-universite.fr
Adresse professionnelle : Sorbonne Université - Maison de la Recherche - 27 rue Serpente - 75006
(site, adresse, bât., bureau) Paris

Unité de Recherche :

Intitulé : GEMASS - Groupe d'étude sur les méthodes de l'analyse sociologique en
Sorbonne
Code (ex. UMR xxxx) : 8598

École Doctorale de rattachement de l'équipe (future école doctorale du.de la doctorant.e) : **ED433-Concepts et langages**

Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1^{er} inscription et la quotité d'encadrement) : 7 (deux doctorants repris d'un collègue décédé, 5 doctorantes en 2020, toutes en codirection à hauteur de 50%, dont un contrat doctoral genre)

Co-encadrant.e :

NOM : **Lacaze** Prénom : **Gaëlle**
Titre : Professeur des Universités ou HDR
e-mail : Gaelle.Lacaze@sorbonne-universite.fr

Unité de Recherche :

Intitulé : Médiations: sciences des lieux, sciences des liens
Code (ex. UMR xxxx) : UR

École Doctorale de rattachement : **ED434-Géographie**
Ou si ED non Alliance SU :

Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e co-directeur.rice de thèse (préciser le nombre de



doctorant.e.s, leur année de 1^e inscription et la quotité d'encadrement) :

- 1^{ère} année : Eléa Boennec, « Genres et Féminismes en Mongolie Contemporaine », EDGP, SU, U.R. Médiation, (contrat doctoral de recherche ED 434), 80% (20% Charlotte Marchina, MCF, INALCO).
- 2^e année (césure) : Cédric Bounissou, « Le territoire à travers le couple cavalier-cheval dans l'épopée de Zhangar (Mongolie, Tibet, Bouriatie) », 100%
- 3^e année : Arnaud Kassa-Kassa, « Vêtements et parures des Gisir : un patrimoine en mouvement face à la mondialisation (Gabon) », Boursier du gouvernement gabonnais, 50% co-tutelle de thèse internationale avec l'université Omar Bongo de Libreville.

Co-encadrant.e :

NOM :

Titre : Choisissez un élément : ou

e-mail :

Prénom :

HDR

Unité de Recherche :

Intitulé :

Code (ex. UMR xxxx) :

Choisissez un élément :

École Doctorale de rattachement :

Ou si ED non Alliance SU :

Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e co-directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1^e inscription et la quotité d'encadrement) :

Cotutelle internationale : Non Oui, précisez Pays et Université :

Selon vous, ce projet est-il susceptible d'intéresser une autre Initiative ou un autre Institut ?

Non Oui, précisez Choisissez l'institut ou l'initiative :

Description du projet de recherche doctoral (en français ou en anglais) :

Ce texte sera diffusé en ligne : il ne doit pas excéder 3 pages et est écrit en interligne simple.

Détailler le contexte, l'objectif scientifique, la justification de l'approche scientifique ainsi que l'adéquation à l'initiative/l'Institut.

Le cas échéant, préciser le rôle de chaque encadrant ainsi que les compétences scientifiques apportées. Indiquer les publications/productions des encadrants en lien avec le projet. Préciser le profil d'étudiant(e) recherché.

Genre, intersectionnalité et handicap

1/Contexte du programme doctoral

Sur son site internet, l'Organisation des Nations unies (ONU) indiquent parmi ses enjeux prioritaires le thème : femmes et handicap. La page du site « Femmes et filles handicapées » mentionne dans les premières lignes : « Les femmes handicapées se heurtent, dans les sphères privée et publique, à des difficultés bien plus grandes que le sont les hommes, notamment à des entraves à l'accès à un logement décent, à la santé, à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'emploi, et sont plus susceptibles que les hommes d'être placées en institution » (<https://www.un.org/development/desa/disabilities-fr/les-femmes-et-les-filles-handicapees.html>, consulté le 15 février 2021).

Cette affirmation d'une inégalité de genre parmi les personnes en situation de handicap nous interroge quant à la capacité de chacun-e de construire son autonomie quant à sa corporalité et sa mobilité et quant à l'intégration de la société en général.

La situation de handicap a été longtemps définie seulement d'un point de vue médical et rapprochée de déficiences dont les personnes seraient porteuses. En France, au plus tard depuis la loi 2005, le handicap est défini dans son rapport à la vie en société et se pose davantage en termes de "limitations d'activité et de restrictions subies dans son environnement". Ainsi, le handicap apparaît comme une injustice sociale, qui concerne la société toute entière, et non plus seulement la personne concernée. Cependant, les nombreux rapports officiels produits régulièrement insistent sur le fait que les objectifs de cette loi sont loin d'être atteints, que ce soit en termes d'accessibilité ou d'insertion sociale et professionnelle. Par ailleurs, le Défenseur des Droits mentionne dans son rapport annuel d'activité de 2017 que le handicap est le premier motif de saisine (21,8%), avant le critère de l'origine, de l'ethnie et/ou de la race (17,6%). Se pose alors la question de l'imbrication du handicap avec d'autres dimensions des appartenances socialement assignées, à savoir, le genre, la classe ou la race (entendu dans le sens sociologique du terme), pour citer le triptyque de

L'intersectionnalité, approche théorique proposée la juriste afro-américaine Kimberlé Williams Crenshaw, liée au courant politique du Black Féminism, insiste sur la triple domination structurelle des femmes, noires et pauvres (Crenshaw, 2005 pour la traduction française). Loin d'être uniquement un outil des luttes politiques, cette conceptualisation peut servir d'outil d'analyse pour saisir les imbrications des différentes assignations historiquement construites et entretenues dans les rapports sociaux de pouvoir. Le handicap serait une notion à prendre en compte dans l'intersectionnalité dans la mesure où il renvoie au même titre que le genre, la classe et la race, les individus à des places dans la structure sociale tout en créant des inégalités et des discriminations propres. Pour l'étude des groupes particuliers dans la société, on peut affirmer avec Eric Fassin que "penser les minorités au pluriel, c'est d'abord rendre visibles celles qu'on invisibilise, à l'intersection des diverses catégories structurées par la domination de sexe, race et classe, mais aussi la sexualité, l'âge ou le handicap, même si les premières sont privilégiées aux dépens des dernières" (2015). A partir du moment où l'on considère l'intersectionnalité comme une imbrication de ces différentes notions, il devient intéressant d'étudier comme la question du handicap s'articule avec les autres dimensions des rapports sociaux, notamment le genre, la classe sociale et l'assignation raciale.

2/Approche théorique et questions de recherche

Longtemps considérée comme une question relevant du domaine médical, le handicap est devenu progressivement un objet d'étude des sciences sociales à partir des années 1970. Le handicap est socialement produit à travers sa double inscription dans un corps, considéré comme défaillant, et un environnement inhospitalier, mais aussi à travers la reconnaissance et la prise en charge des personnes en situation de handicap par les associations privées et publiques (Blanc, 2015). Toujours selon Alain Blanc, la société serait un « ordre matériel normé valido-centré » créant nécessairement des formes de discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap (ibidem.).

Les études de genre, dans une grande variété d'approches, s'intéressent à la construction du genre et des sexualités, tant dans la sphère privée que publique et aux inégalités sociales produites en fonction des positions de genre. Les travaux scientifiques n'ont pas encore croisé les questions de genre avec les situations de handicap.

Là où la sociologie s'intéresse plus explicitement à la construction des inégalités sociales, la géographie théorise les inégalités comme des lieux de non-accessibilité ou l'impossibilité de mobilités. Les deux approches se complètent autour de l'objet du handicap et ce d'autant plus que les deux disciplines ont des acquis de connaissances en études de genre.

Ce programme doctoral projette donc des questions de recherche articulant explicitement des situations et conditions de handicap dans leur intersectionnalité avec les autres dimensions des rapports sociaux, à savoir le genre, la classe et la race.

Les femmes handicapées sont invisibilisées au sein des études de genre, y compris au sein des études intersectionnelles et, inversement, les questions de genre ne sont pas étudiées par la sociologie du handicap. En ce sens, l'analyse du handicap sous le prisme du genre - ou l'analyse du genre sous le prisme du handicap - constitue un point aveugle, un oubli des sciences sociales qu'il s'agira de lever en tenant compte des autres dimensions.

On peut faire l'hypothèse que les femmes en situation de handicap subissent de manière plus importante les injonctions liées aux normes sexuelles et corporelles, les corps handicapés étant considérés comme « indésirables », « asexués » ou « incomplets » et exposés à des formes de violence spécifiques. L'imposition de ces normes agissent sur la vie sociale, professionnelle, affective et sexuelle des personnes concernées et altèrent leurs possibilités de participer pleinement à la société.



L'étude proposée devrait s'intéresser aux places qu'occupent les femmes en situation de handicap au sein des différentes sphères de la société, qu'elles soient privées ou publiques ? Aux normes et représentations sociales qui atteignent leurs corps et leurs mobilités ? Un autre pan de la réflexion pourrait concerner les relations qu'elles entretiennent avec d'autres femmes handicapées ou perçues comme valides, avec les hommes, qu'ils soient handicapés ou perçus comme « valides » ? Comment composent-elles dans une société basée à la fois sur des normes « genrées » et sur des normes « validistes » ?

Les axes de l'étude devraient aussi s'intéresser aux discriminations spécifiques qui touchent les femmes en situation de handicap et aux formes de militantisme développer pour résister à ces discriminations et stigmatisations.

3/Méthodes empiriques

Les méthodes préconisées pour traiter ce sujet relèvent classiquement des sciences sociales, à savoir l'exploitation d'enquêtes statistiques et des approches plus qualitatives sous forme d'entretiens ou d'observations dans des lieux particulièrement significatifs.

Premièrement, il s'agirait d'identifier des enquêtes représentatives en France susceptibles de faire avancer la connaissance statistique des situations du handicap et leur expression sociale en termes de genre, classe et race. La Direction des recherches, d'études et d'évaluation a réalisé une grande enquête en 2008, quelles autres données sont disponibles depuis et quelles autres enquêtes permettrait d'identifier les personnes en situation de handicap. Un intérêt particulier sera porté sur les données internationales dans ce domaine, afin de situer la situation en France dans un contexte plus large.

Ensuite, il est attendu que l'étude réalise des opérations d'enquête qualitative, soit dans un milieu spécifique ou auprès d'une population spécifique qui restent précisément à définir. Une attention particulière sera accordée à l'activité associative et militante des femmes en situation de handicap. Des observations lors de réunions associatives ou de conversations sur internet (nethnographie) seront appréciées.

4/Dimension pluridisciplinaire du projet

Ce sujet d'une portée générale en sciences sociales associera deux chercheuses qui ont déjà l'habitude de travailler ensemble dans le cadre du "module transdisciplinaire du genre" proposé aux étudiant.es de Licence. L'une, sociologue, se chargera davantage des questions de normes, de représentations et de stigmatisations, là où l'autre, géographe-anthropologue, prendra en charge les questions liées plus spécifiquement au corps et à l'accessibilité et aux mobilités dans l'espace.

5/Profil recherché

Le ou la candidate retenue pour ce programme doctoral devrait être issue d'un master en sciences sociales. Il/elle devrait faire montre de solides connaissances en méthodes quantitatives et qualitatives, d'une bonne maîtrise de la langue anglaise afin d'investir une littérature internationale foisonnante, tout en étant prête à des initiatives de recherche originales et des mobilités spatiales régulières.

**Merci d'enregistrer votre fichier au format PDF et de le nommer :
«ACRONYME de l'initiative/institut – AAP 2021 – NOM Porteur.euse Projet »**

***Fichier envoyer simultanément par e-mail à l'ED de rattachement et au programme :
[cd_instituts et initiatives@listes.upmc.fr](mailto:cd_instituts_et_initiatives@listes.upmc.fr) avant le 20 février.***